

Les Chocolats de Yannick Alléno



Un chocolat gastronomique signé Yannick Alléno



Née de la rencontre entre l'excellence du restaurant étoilé et l'art de la chocolaterie française, la Maison imagine une nouvelle expression du chocolat, portée par l'audace créative du Chef multi-étoilé Yannick Alléno.

Les Chocolats de Yannick Alléno réinventent la chocolaterie traditionnelle.

Chaque création est travaillée avec la même exigence qu'un plat gastronomique, chaque bouchée révèle une maîtrise parfaite des textures et des saveurs.

À la croisée de la haute gastronomie et de la haute chocolaterie, découvrez notre univers.

ÉPIPHANIE

Mardi 6 janvier



La Galette des Reines



Frangipane à la noisette, praliné noisette,
croustillant de maïs et filaments de citrons confits

Galette des reines - 8 personnes
45,83 € HT - 55 € - TTC

DDM : 2 jours
Poids net : 900g

La Tablette des Rois



Fine coque de chocolat noir, crème tendre à la noisette, praliné de noisette croustillant, confit de citron

Tablette des Rois
13,33 € HT - 16 € - TTC

DDM : 2 semaines
Poids net : 90g



CHANDELEUR

Lundi 2 février



La Crème Gianduja



Pâte à Tartiner Noisettes
Gianduja
18,96 € HT - 20€ TTC

DDM : 3 mois
Poids net : 240g

Le Caviar de Vanille



Pâte à Tartiner Caviar de Vanille
28,44€ HT - 30€ TTC

DDM : 7 jours
Poids net : 90g

SAINT VALENTIN

Samedi 14 février



Les Petits Cœurs



Croustillant riz soufflé & caviar de vanille
Croustillant riz soufflé & crèmeux pistache

Coffret de 8 Petits Cœurs

23,70 € HT - 25€ TTC

DDM : 3 semaines

Poids net : 80g

Petit Cœur - Vrac

1,90 € HT - 2€ TTC

DDM : 3 semaines

Poids net : 10g



Le Coeur de Bouleau



Croustillant riz soufflé, citron confit et zestes de yuzu



Coffret Cœur de Bouleau

15,83€ HT - 19€ TTC

DDM : 3 semaines

Poids net : 60g

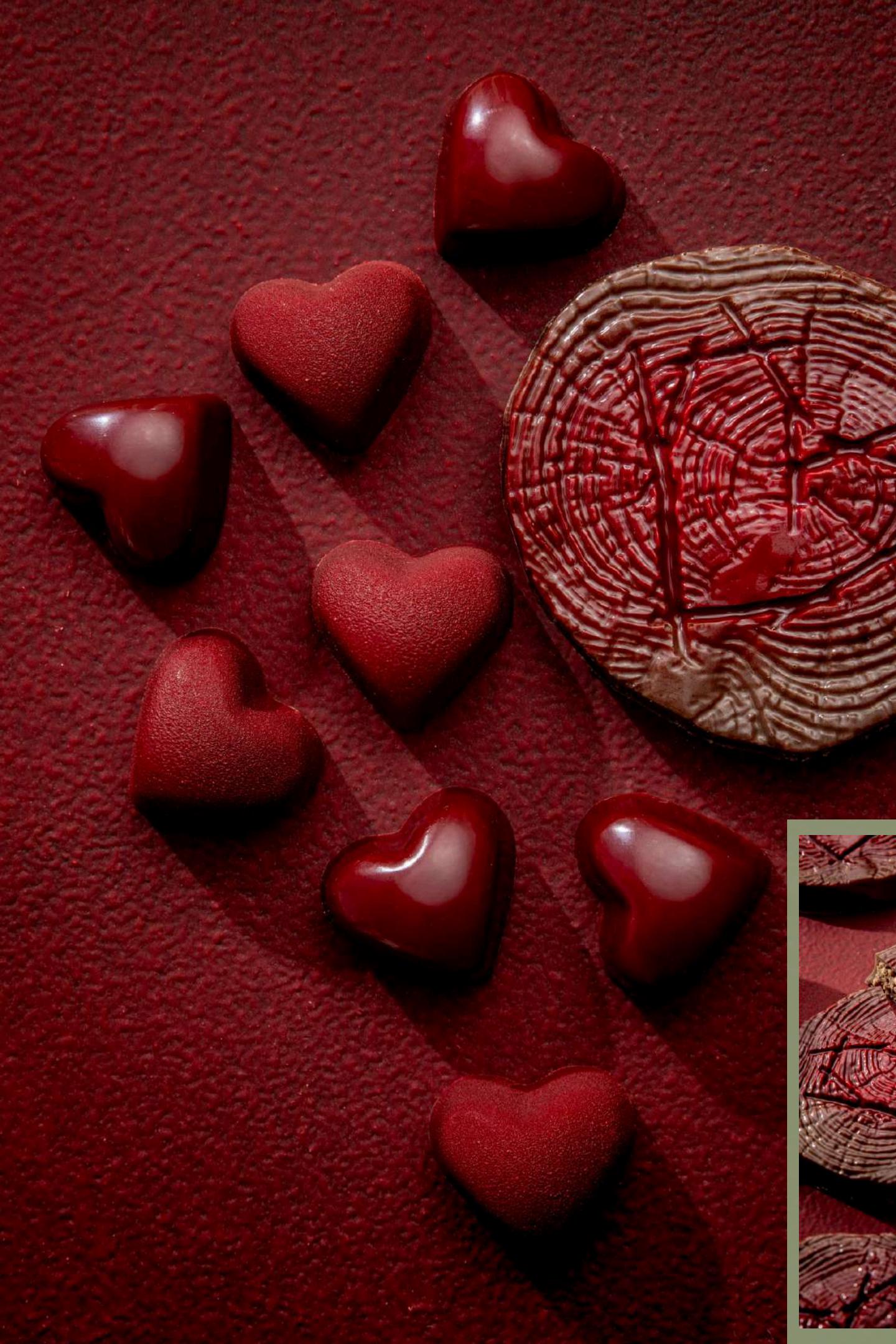
Cœur de Bouleau - Vrac

15€ HT - 18€ TTC

DDM : 3 semaines

Poids net : 60g

Le Duo d'Amour



*Petits Cœurs croustillant riz soufflé, caviar de vanille & crèmeux pistache
Cœur de Bouleau croustillant riz soufflé, citron confit et zestes de yuzu*

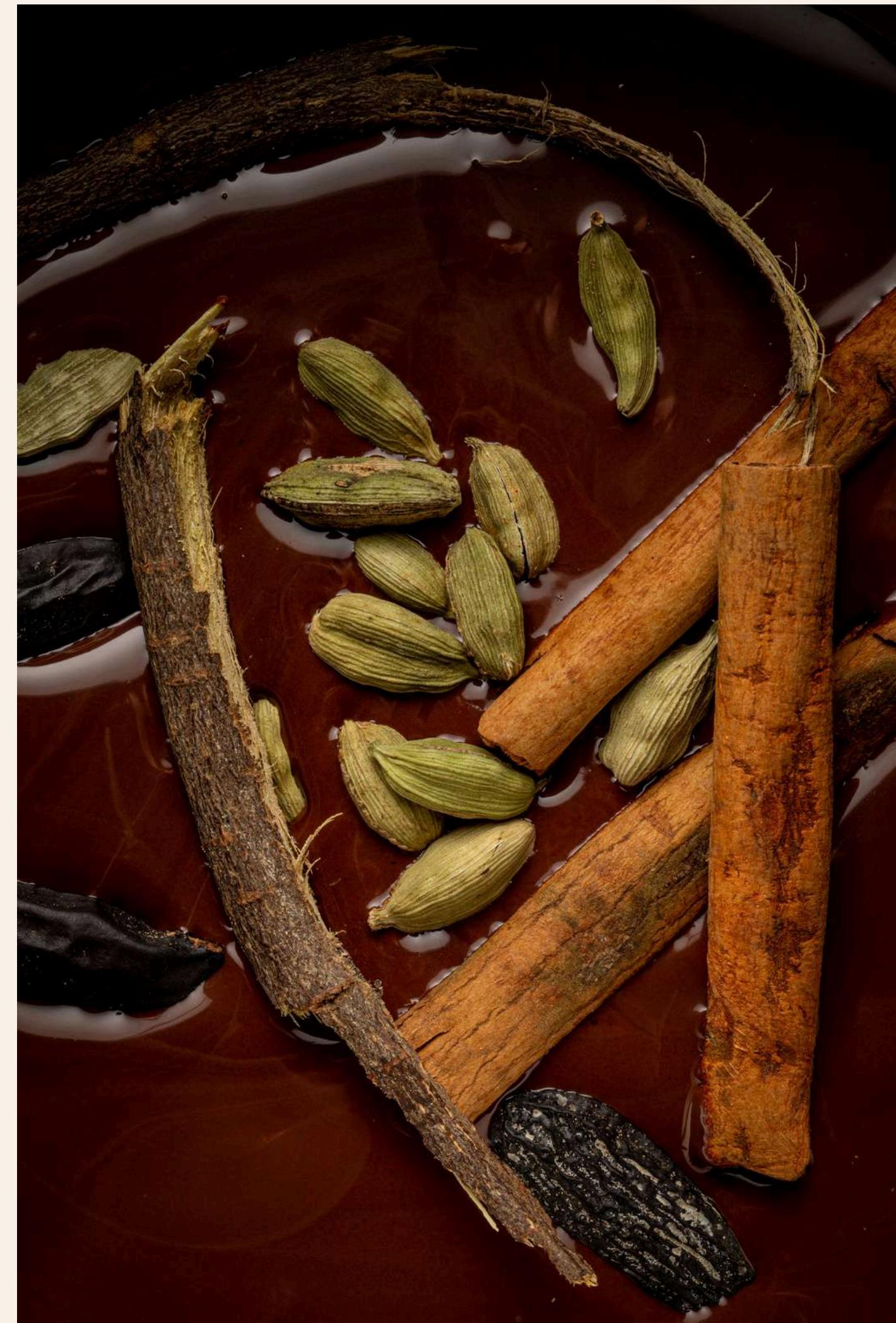
Le Duo d'Amour

32,50€ HT - 39€ TTC

DLC : 3 semaines

Poids net : 140g

COLLECTION PERMANENTE





Les Gousses de Vanille

Un onctueux caviar de vanille de Tahiti enrobé d'une fine coque en chocolat



Coffret L'Unique Gousse de vanille

7,58€ HT - 8€ TTC

DDM : 3 semaines
Poids net : 20g

Coffret 3 Gousses de vanille

18,33€ HT - 22€ TTC

DDM : 3 semaines
Poids net : 60g



Les Sticks

Des sticks fins et élégants, garnis d'un praliné à l'extrait d'écorce de bouleau



ASSORTIMENT DE PARFUMS

Chaque coffret contient un assortiment des 6 parfums · DDM : 3 mois

Pistache salée
Noisette agrumes
Cacahuète grillée
Noix de coco torréfiée
Sésame noir
Coque de cacao

NOS COFFRETS

Coffret de 2 Sticks	5,21€ HT 5,50€ TTC · ± 10g
Coffret de 6 Sticks	14,22€ HT 15€ TTC · ± 50g
Coffret de 12 Sticks	24,64€ HT 26€ TTC · ± 100g
Coffret de 18 Sticks	34,12€ HT 36€ TTC · ± 150g
Coffret de 36 Sticks	62,56€ HT 66€ TTC · ± 300g



Les Pralinés

Un craquant unique et subtil, pour une gourmandise généreuse



ASSORTIMENT DE PARFUMS

Chaque coffret contient un assortiment des 5 parfums · DDM : 3 mois

Noisette

Noix de coco

Amande brute

Graine de lin

Noix de pécan

NOS COFFRETS

Coffret de 2 Pralinés

4,27€ HT | 4,50€ TTC · ± 10g

Coffret de 10 Pralinés

16,11€ HT | 17€ TTC · ± 100g

Coffret de 20 Pralinés

32,23€ HT | 34€ TTC · ± 200g

Coffret de 30 Pralinés

47,39€ HT | 50€ TTC · ± 300g

Les Ganaches

Une déclinaison de Ganaches onctueuses au chocolat du Pérou



ASSORTIMENT D'INTENSITÉS

Chaque coffret contient un assortiment des 3 intensités
DDM : 3 semaines

45 % chocolat au lait
55 % chocolat noir
80 % chocolat noir

NOS COFFRETS

Coffret de 12 Ganaches

18,01€ HT | 19€ TTC · ± 100g

Coffret de 24 Ganaches

34,12€ HT | 36€ TTC · ± 200g

Coffret de 36 Ganaches

49,29€ HT | 52€ TTC · ± 300g

Les Collections

Une collection de Pralinés et Ganaches pour goûter à tous les plaisirs.



ASSORTIMENT DE PARFUMS ET D'INTENSITES

Chaque coffret contient un assortiment des 5 parfums de Pralinés et des 3 intensités de Ganaches · DDM : 3 semaines

NOS COFFRETS

Coffret de 8 Pralinés & 12 Ganaches	29,17€ HT 35€ TTC · ± 180g
Coffret de 16 Pralinés & 18 Ganaches	46,45€ HT 49€ TTC · ± 300g
Coffret de 32 Pralinés & 36 Ganaches	89,10€ HT 94€ TTC · ± 600g
Coffret de 40 Pralinés & 48 Ganaches	101,42€ HT 107€ TTC · ± 790g

Les Sablés bretons

Une alliance savoureuse entre un chocolat et un sablé à la noisette, pour une dégustation délicieusement régressive.



ASSORTIMENT DE SAVEURS

Chaque coffret comprend 5 Sablés enrobés de chocolat au lait et 5 Sablés enrobés de chocolat noir · DDM : 3 mois

NOS COFFRETS

Coffret de 10 Sablés bretons

13,33€ HT | 16€ TTC · ± 125g

Coffret de 20 Sablés bretons

25€ HT | 30€ TTC · ± 250g

Sablé individuel

5€ HT | 6€ TTC · ± 50g



La Pâte à tartiner

PARFUM Noisettes Croustillantes

DDM : 3 mois



NOS FORMATS

Petite Pâte à tartiner

4,27€ HT | 4,5€ TTC . ± 30g

Pâte à tartiner

18,96€ HT | 20€ TTC . ± 240g



Les Fruits à coque enrobés de chocolat

PARFUMS

DDM : 8 mois

Noisettes enrobées de chocolat noir
Noisettes enrobées de chocolat au lait
Amandes enrobées de chocolat noir
Cacahuètes enrobées de chocolat noir



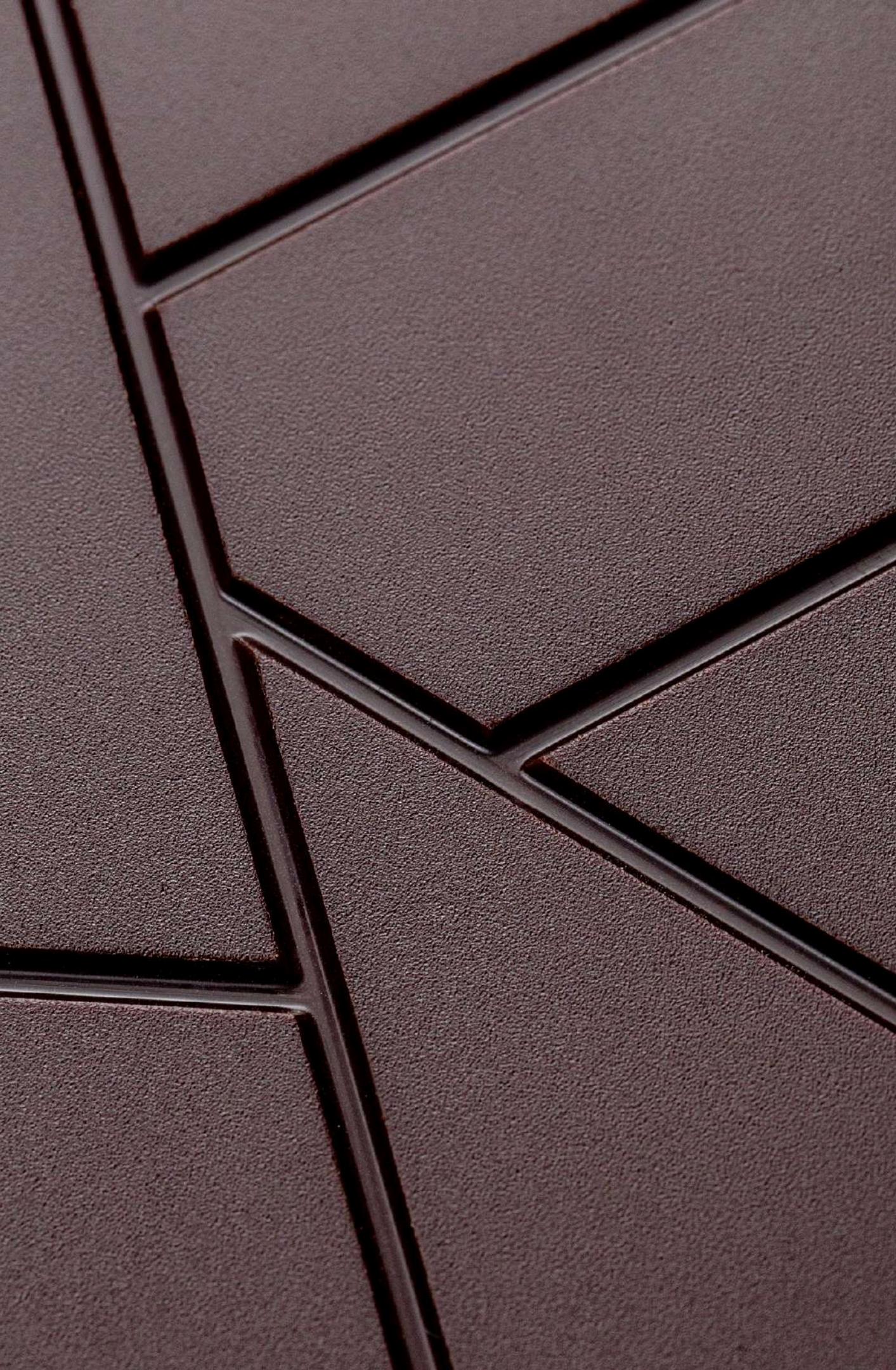
NOS SACHETS

Sachet Noisettes ou Amandes

14,22€ HT | 15€ TTC · ± 130g

Sachet Cacahuètes

14,22€ HT | 15€ TTC · ± 150g



Les Tablettes Pures

Des Tablettes pures en cacao aux fortes intensités

PARFUMS

DDM : 8 mois



Chocolat noir

- Pérou 55%
- Pérou 80%



Chocolat au lait

- Pérou 45%

NOS TARIFS

Tablette Pures

9,17€ HT | 11€ TTC . ± 60g

Les Tablettes Gourmandes

Des Tablettes avec une généreuse garniture et une coque craquante

PARFUMS

DDM : 3 mois



Chocolat noir

- Praliné pistache salée
- Praliné café fort
- Praliné noisette frissonnée



Chocolat au lait

- Eclats de sablés bretons
- Praliné noix de coco torréfiée

NOS TARIFS

Tablette Gourmande

11,67€ HT | 14€ TTC · ± 80g



Les Tablettes Mendiants

Des Tablettes Grand Cru qui réserve un intérieur fort en fruit

PARFUMS

DDM : 1 mois



Chocolat noir

- Confit d'orange
- Confit d'ananas

NOS TARIFS

Tablette Mendiant

14,22€ HT | 15€ TTC . ± 60g



Les Plaquettes Terroirs de France

Des Plaquettes en accord parfait avec un vin ou un spiritueux

SAVEURS

Accord Champagne · DDM : 3 semaines

Praliné au marc de saké, confit de gingembre cristallisé, et confiture d'algues

Accord Cognac · DDM : 3 mois

Praliné amande & lin, confit de mangue, orange et gingembre

Accord Saint-Emilion · DDM : 3 semaines

Sauce vanille, sablé croustillant, caramel champignon

Accord Chambertin · DDM : 3 mois

Ganache à la réglisse, compotée de fruits noirs

Accord Côte de Provence · DDM : 3 mois

Abricots confits sans sucre, éclats d'olives noires de Kalamata, ganache de chocolat au lait

NOS TARIFS

Plaquettes Terroirs de France

15€ HT | 18€ TTC · ± 85g

Personnalisation Packaging



Etiquette personnalisée

Choix de la couleur de l'étiquette
Impression d'un logo avec ou sans
marquage à chaud



Fourreau personnalisé

Choix de la couleur du fourreau
Impression d'un logo avec ou sans
marquage à chaud



Carte personnalisée

Dimensions : 10,5x7,4cm
Impression d'un logo et
message de votre choix

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - OPPOSABILITÉ

Les présentes conditions générales de vente (CGV) constituent le socle de la négociation commerciale entre ATELIER ALLÉNO, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 5 rue Lincoln, 75008 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 900 032 822 (ci-après le « Vendeur ») et le Client.

Elles sont systématiquement adressées ou remises à chaque acheteur pour lui permettre de passer commande.

Les présentes Conditions Générales de Vente pourront être complétées par des stipulations de Conditions générales d'achat éventuellement établies par l'acheteur sur les éléments de la relation autres que le barème de prix, les conditions de règlement, en particulier les pénalités de retard, les rabais et ristournes ainsi que les conditions particulières de vente.

Le fait que le vendeur ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

2. COMMANDES

Pour être valable, la commande doit préciser notamment la quantité, la marque, le type, les références des produits vendus ainsi que le prix convenu, les conditions de paiement, le lieu et la date de livraison ou de l'enlèvement.

Les commandes ne sont définitives, même lorsqu'elles sont prises par l'intermédiaire des représentants ou employés vendeurs, que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit par le Vendeur.

Toute commande doit porter sur une quantité minimale de 200 euros.

En cas de pénurie, le fournisseur répondra aux commandes en fonction de leur ordre d'arrivée et dans la mesure de ses disponibilités.

Le bénéfice de la commande est personnel à l'acheteur et ne peut être cédé sans l'accord du vendeur.

3. MODIFICATION DE LA COMMANDE

Toute modification ou résolution de commande demandée par l'acheteur, ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit avant l'expédition des produits. Si le vendeur n'accepte pas la modification ou la résolution, les acomptes versés ne pourront être restitués qu'en valeur-marchandises. Passé le délai de 3 jours après confirmation de la commande, le vendeur se réserve le droit d'apporter à tout moment toutes modifications qu'il juge utile à ses produits et de modifier sans avis préalable les modèles définis dans ses prospectus ou catalogues.

4. PRIX

Les produits sont fournis aux prix en vigueur au moment de la passation de la commande exprimés en euros et tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande ; tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des produits ou des services.

Sauf convention particulière, les prix figurant dans la commande ne sont valables que pour une durée maximale de 3 mois.

Le prix applicable est celui en vigueur à la date à laquelle la commande de l'acheteur a été confirmée par le Vendeur.

Sauf convention particulière, les prix s'entendent nets, transport non compris, hors taxes sur la base des tarifs communiqués à l'acheteur.

Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge de l'acquéreur.

5. LIVRAISON

5.1. Modalités

La livraison s'effectue conformément à la commande, soit par la remise directe du produit à l'acquéreur, soit par simple avis de mise à disposition, soit par délivrance à un expéditeur ou un transporteur dans les locaux du vendeur.

L'acheteur s'engage à prendre livraison dans les 7 jours qui suivent l'avis de mise à disposition. Ce délai expiré, le vendeur pourra considérer que la commande est annulée et la vente unilatéralement résiliée par l'acheteur.

5.2. Délais

Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des commandes. Le vendeur est autorisé à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle.

Les délais de livraison sont indiqués aussi exactement que possible mais sont fonction des possibilités d'approvisionnement et de transport du vendeur.

Les dépassements de délai de livraison ne peuvent donner lieu à dommages-intérêts, à retenue ni à annulation des commandes en cours.

5.3. Risques

Les produits sont livrables franco de port ou contre remboursement au lieu convenu ; dans tous les cas, ils voyagent aux risques et périls du destinataire auquel il appartient, en cas d'avaries ou de manquant, de faire toutes constatations nécessaires et de confirmer ses réserves, par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec avis de réception, auprès du transporteur, dans les trois jours qui suivent la réception des marchandises.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

6. RÉCEPTION

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré au produit commandé ou au bordereau d'expédition, doivent être formulées par écrit dans les huit jours de l'arrivée des produits.

Il appartiendra à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser au vendeur toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin. Pour les produits vendus en conditionné, les poids et mesures au départ font foi des quantités livrées.

7. RETOURS

7.1. Modalités

Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel entre le vendeur et l'acquéreur. Tout produit retourné sans cet accord serait tenu à la disposition de l'acquéreur et ne donnerait pas lieu à l'établissement d'un avoir. Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge de l'acquéreur.

7.2. Conséquences

Toute reprise acceptée par le vendeur entraînera l'établissement d'un avoir au profit de l'acquéreur, après vérification qualitative et quantitative des produits retournés ; les retours non conformes à la procédure ci-dessus seront sanctionnés par la perte pour l'acquéreur des acomptes qu'il aura versés.

Au cas de vice apparent ou de non-conformité des produits livrés, dûment constaté par le vendeur dans les conditions prévues ci-dessus, l'acheteur pourra obtenir le remplacement gratuit, ou le remboursement des produits au choix du vendeur, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages-intérêts.

8. GARANTIES LÉGALES ET COMMERCIALE

Aucun retour ne sera accepté après un délai de 3 jours suivant la date de livraison.

Les marchandises renvoyées sont accompagnées d'un bon de retour à fixer sur le colis et doivent être dans l'état où le fournisseur les a livrées.

8. GARANTIES LÉGALES ET COMMERCIALE

Aucun retour ne sera accepté après un délai de 3 jours suivant la date de livraison.

Les marchandises renvoyées sont accompagnées d'un bon de retour à fixer sur le colis et doivent être dans l'état où le fournisseur les a livrées.

8.1. Étendue

Les produits bénéficient de la garantie légale de conformité et de la garantie légale des vices cachés qui est prévue aux articles 1641 et 1648 du Code civil (garantie des vices cachés).

Les produits sont, également, garantis contre tout défaut de matière ou de fabrication, pendant une durée de 7 jours, à compter de la date de livraison. Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

8.2. Exclusions

La garantie ne joue pas pour les vices apparents.

Sont également exclus les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle ou par un accident extérieur, ou encore par une modification du produit non prévue ni spécifiée par le vendeur.

9. Facturation

Une facture est établie pour chaque livraison et délivrée au moment de celle-ci.

10. PAIEMENT

10.1. Modalités

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- 50% du prix de la commande au moment de sa validation par le Vendeur ;
- Versement du solde du prix de la commande avant la date de livraison des produits convenue entre les Parties, étant précisé que le paiement intégral du prix devra intervenir, au plus tard, dans les trente (30) jours à compter de la date de facturation de la (les) commande(s).

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

10.2. Retard ou défaut

En cas de retard de paiement, le vendeur pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture, entraîne de plein droit dès le jour suivant la date de règlement portée sur ladite facture l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux de l'intérêt légal. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. Une indemnité forfaitaire de 40 euros est également due pour les frais de recouvrement.

Si le taux légal n'est pas fixé, le taux des pénalités de retard est égal au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de financement la plus récente majorée de dix points de pourcentage. Dans ce cas, le taux applicable pendant le premier semestre de l'année concernée est le taux en vigueur au 1er janvier de l'année en question. Pour le second semestre de l'année concernée, il est le taux en vigueur au 1er juillet de l'année en question.

D'un point de vue fiscal, ces pénalités de retard « sont respectivement rattachées, pour la détermination du résultat imposable à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, à l'exercice de leur encaissement et de leur paiement » (CGI, art. 237 sexies).

Sauf convention particulière, le montant de ces intérêts de retard sera imputé de plein droit sur toutes remises, ristournes ou rabais dus par le vendeur.

Ces pénalités et frais seront exigibles sur simple demande du vendeur. Dans le cas où les frais de recouvrement exposés seraient supérieurs à ce forfait, le vendeur se réserve de demander une indemnité complémentaire sur justification.

En cas de défaut de paiement, quarante-huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit si bon semble au vendeur qui pourra demander, en référé, la restitution des produits, sans préjudice de tous autres dommages-intérêts. La résolution frapperà non seulement la commande en cause mais, aussi, toutes les commandes impayées antérieures, qu'elles soient livrées ou en cours de livraison et que leur paiement soit échu ou non. Au cas de paiement par effet de commerce, le défaut de retour de l'effet sera considéré comme un refus d'acceptation assimilable à un défaut de paiement. De même, lorsque le paiement est échelonné, le non-paiement d'une seule échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la dette, sans mise en demeure.

Dans tous les cas qui précèdent, les sommes qui seraient dues pour d'autres livraisons, ou pour toute autre cause, deviendront immédiatement exigibles si le vendeur n'opte pas pour la résolution des commandes correspondantes.

En aucun cas, les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord écrit et préalable du vendeur. Tout paiement partiel s'imputera d'abord sur la partie non privilégiée de la créance, puis sur les sommes dont l'exigibilité est la plus ancienne.

Le vendeur n'entend consentir aucun escompte pour paiement comptant, ou à une date antérieure à celle résultant des conditions générales de vente.

10.3. Exigence de garanties ou règlement

Toute détérioration du crédit de l'acheteur pourra justifier l'exigence de garanties avant l'exécution des commandes reçues. Le vendeur se réserve le droit, à tout moment, en fonction des risques encourus, de fixer un plafond au découvert de chaque acheteur et d'exiger certains délais de paiement ou certaines garanties.

Ce sera notamment le cas si une modification, ou si une cession, location, mise en nantissement ou apport de son fonds de commerce a un effet défavorable sur le crédit de l'acheteur.

11. RISQUES

L'acheteur supporte les risques, même en cas de vente convenue franco, dès l'expédition des entrepôts du vendeur.

Il en résulte notamment que les marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur auquel il appartient en cas d'avaries, de perte ou de manquants, de faire toutes réserves ou d'exercer tous recours auprès des transporteurs responsables

12. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les marchandises livrées demeurent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. L'acquéreur ne peut revendre les marchandises sauf autorisation préalable expresse du vendeur.

13. EMBALLAGES

Les emballages portant la marque du vendeur ne peuvent être utilisés que pour ses produits et ne peuvent en aucun cas servir pour d'autres produits que les siens. Toute infraction à cette règle exposerait son auteur à des poursuites pénales et au versement de dommages-intérêts.

Contact

Camille Hélias

camille.helias@chocolats-yannickalleno.com

+33 6 47 99 20 60

